



La cérémonie des vœux du FDEF, moment privilégié qui clôture l'année écoulée et inaugure celle à venir, s'est déroulée en deux temps :

Le 26 janvier 2024 au siège du FDEF à Saint-Genest-Lerpt en présence des Conseillers Départementaux Monsieur COURBON, Madame BRUEL et Madame BERNARD et du Maire de Saint-Genest-Lerpt, Monsieur JULIEN.

Le 2 février 2024 à la MECS du Pontet en présence du sous-préfet de Roanne, Monsieur GERIN, du Député, Monsieur VERMOREL-MARQUES ainsi que de Madame BERTHELOT représentant la ville de Riorges et Madame ROBIN représentant la ville de Roanne et du Directeur Général du Pôle Vie Sociale Loire, Monsieur CARTON.

L'occasion pour la Présidente, Madame Farida AYADENE, de remercier les agents pour leur professionnalisme et leur dévouement à l'égard des enfants accueillis.

La Présidente a remercié également Monsieur le sous-préfet pour sa présence à cette cérémonie, qui est une marque de considération pour le FDEF, et a mis à profit son discours pour énumérer les très nombreuses mesures qui vont être appliquées pour respecter à la lettre les préconisations de la loi Taquet votée en février 2022.

En effet dans le récent projet d'établissement du FDEF plusieurs actions, en lien direct avec cette loi, ont été actées.

Tout d'abord le maintien du lien entre les fratries en acceptant les dérogations d'âge sur les unités lorsque cela est possible et toujours dans l'intérêt de l'enfant. Le FDEF va également contribuer à une meilleure mise à l'abri des jeunes migrants lors de leur période d'évaluation en ouvrant un foyer d'accueil de 90 places à Saint-Etienne.

Madame Ayadene a rappelé que plusieurs actions, à destination des parents ont aussi été ciblées : permettre à chaque parent de visiter le lieu de vie de leur enfant, organiser une fois par an une visite institutionnelles avec les parents dans les unités ou encore proposer aux parents de participer à des ateliers thématiques sur l'éducation de leur enfant.

La Présidente a évoqué l'ardeur avec laquelle les équipes du foyer travaillent, dans l'intérêt des enfants et de leurs familles et le travail remarquable qu'elles réalisent.

Si le Département est le chef de file naturel de l'action sociale et qu'il finance à 90 % le coût du FDEF, la Présidente a précisé que le Foyer a la proximité et la connaissance des acteurs locaux qui sont indispensables à la coordination et la mise en œuvre des politiques publiques votées à Paris.

La Présidente a également insisté sur le besoin de financements supplémentaires, indispensables pour une prise en charge de qualité et, notamment pour les enfants atteints de troubles psychiques pour lesquels le FDEF manque de places d'accueil pérennes et spécifiques à leurs besoins d'accompagnement individuel, incompatible avec la nature collective de l'accueil d'enfants du Foyer. Elle a plaidé pour une collaboration renforcée entre les équipes du FDEF et les services de l'Etat

Les personnalités présentes lors des vœux de Riorges ont pu visiter la structure et ont constaté la qualité du travail fourni dans l'accompagnement des jeunes. Ils ont également relevé le caractère accueillant de la MECS dont tous les métiers étaient représentés lors de cette occasion.

Enfin, le Directeur, après avoir présenté ses meilleurs vœux aux agents, a tenu à honorer les jeunes retraités du FDEF : Irène BONNEVIALLE, Bernard POURQUIER et Dominique MARTIN en évoquant les parcours de chacun au sein du foyer et en leur remettant des chocolats et un bouquet de fleurs pour les remercier de leur investissement au cours de toutes ces années.

Les agents nouvellement titularisés ont également été cités.

Les cérémonies ont été suivies d'un moment de convivialité autour de succulentes galettes.

